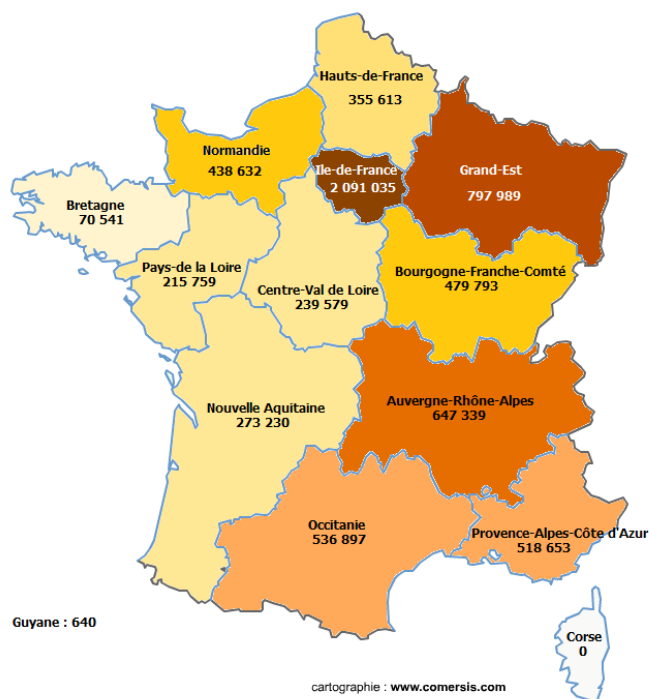
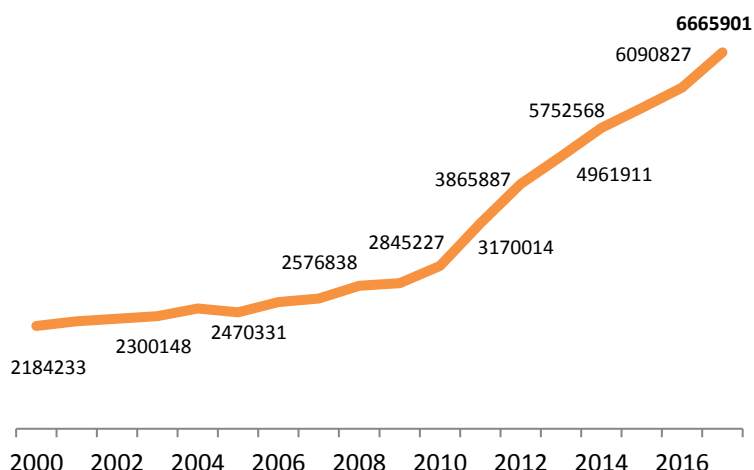


La **Base Patrimoine** regroupe près de 6,7 millions de notices de documents patrimoniaux, de près de 200 établissements.

Elle a vocation à signaler les documents conservés dans des fonds anciens, des fonds locaux ou spécialisés sélectionnés pour leur richesse, leur originalité.

La base est principalement alimentée par le produit de la rétroconversion des catalogues des établissements partenaires de la BnF, généralement co-financée par la BnF.

2000 - 2017 : progression du nombre de notices



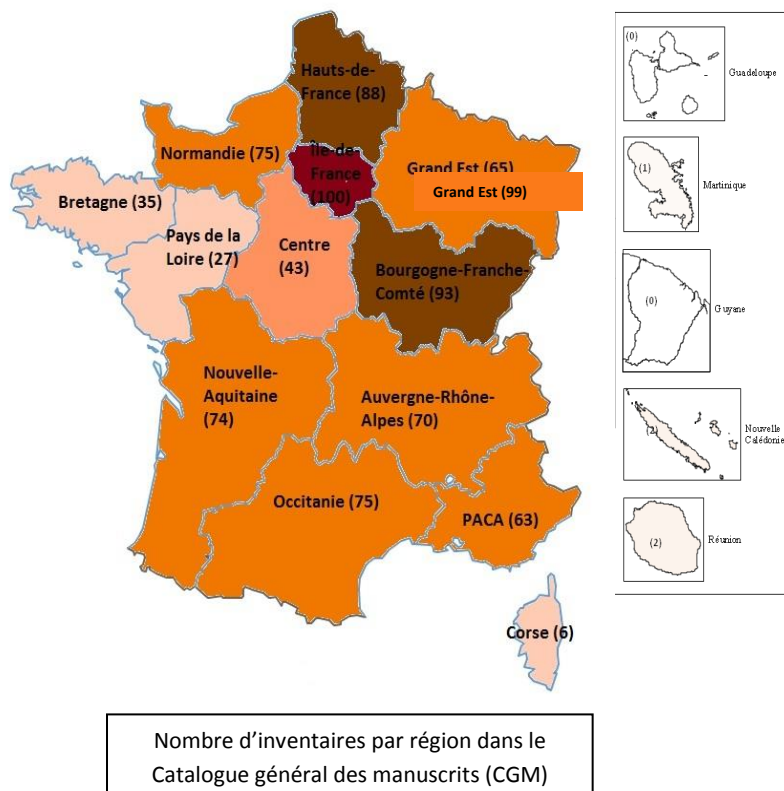
La Base Patrimoine en chiffres :

- **197** institutions (hors répertoire des sources musicales)
- **50** bibliothèques municipales classées (BMC)
- Les bibliothèques territoriales fournissent **73 %** des données. Les bibliothèques spécialisées, des grands corps de l'Etat, de musées représentent les **27%** restant.
- **29%** des documents sont antérieurs à 1811
- **29%** ont été imprimés entre 1811 et 1913
- **34%** sont postérieurs à 1914
- **575 074** notices supplémentaires entre janvier et novembre 2017
- **1,5 million** de notices traitées en 2017 (nouveaux chargements, mises à jour)
- **70 000** notices en moyenne par bibliothèque municipale classée (BMC)

La **Base Manuscrits et archives** donne accès à plus de **2,2 millions de notices de manuscrits** (composants), réparties dans **560 établissements**. Cette base regroupe quatre ensembles :

- le **Catalogue général des manuscrits (CGM)**,
- **Palme**, répertoire des manuscrits littéraires du XX^e siècle,
- **Calames**, catalogue des archives et manuscrits de l'Enseignement supérieur,
- **BnF-Archives et manuscrits**.

Le **Catalogue général des manuscrits (CGM)** est une base issue de la rétroconversion d'un catalogue imprimé (1849-1993) concernant 470 établissements, principalement des bibliothèques territoriales. Cette opération a été financée et menée par le ministère de la Culture et de la Communication et la Bibliothèque nationale de France (BnF). La grande majorité de ces métadonnées est actuellement accessible en ligne exclusivement sur le CCFr. Cet ensemble est régulièrement mis à jour par de nouveaux inventaires.



La Base Manuscrits et archives en chiffres :

- **470** institutions présentes dans le CGM dont 292 bibliothèques municipales, des bibliothèques de musées, des archives...
- **86 466** liens vers des manuscrits numérisés (toutes bases confondues).
- Une opération de mise à jour systématique dans l'ex-région Champagne-Ardenne a permis de mettre en ligne 26 nouveaux inventaires en 2017 pour 13 bibliothèques dont 5 nouvelles institutions.
- Plus de **614 000** composants (notices) pour la seule base du CGM et **110** nouveaux fichiers intégrés depuis 2011.

A venir :

- Un outil de production en EAD pour une mise à jour nationale du CGM, avec publication directe dans le CCFr. Outil développé par la BnF, avec un co-financement du ministère de la Culture et de la Communication.

Vous pouvez vous inscrire à la *Lettre d'information du Catalogue collectif de France* via le site de la BnF : <http://lettre.bnf.fr/> et consulter les numéros précédents.

ccfr.bnf.fr

Contact : Coordinatrice du programme national de signalement des manuscrits au sein du service du Catalogue collectif de France
Camille POIRET – camille.poiret@bnf.fr